

## Comité Technique Local du 23 octobre 2012

Le comité technique local (CTL), non-paritaire et dépourvu de règlement intérieur, s'est réuni le 23 octobre 2012 en 1<sup>ère</sup> convocation. Débuté à 9h30, le comité technique s'est prolongé au-delà de 16h, avec une suspension de séance pour la pause méridienne.



### Ordre du jour

- 1) approbation du procès-verbal du 16 avril 2012
- 2) Tableau de bord de veille sociale (TBVS)
- 3) Fusion des hôpitaux de Compiègne et Noyon
- 4) Réorganisation du SIE de Compiègne Sud
- 5) Modification des horaires d'ouverture de 3 trésoreries
- 6) DUERP : avis du CHS-CT du 2 octobre (information)
- 7) Questions diverses

La séance s'est ouverte par la lecture de 2 déclarations liminaires, celle de **F.O.**-DGFIP 60 concernait plus particulièrement la fusion des hôpitaux de Noyon et Compiègne. Elle est disponible [sur le site web de la section](#).

La déclaration liminaire du Président était d'un autre tonneau, mais hélas elle ne doit pas être librement consultable sur le site intranet Ulysse 60. En voici donc la teneur : contrairement à ce qui a été fanfaronné lors du dernier comité technique<sup>(1)</sup>, **la direction va avoir du mal à payer les frais de déplacement jusqu'à la fin de l'année !**

**FO** dénonce l'insuffisance du budget 2012 depuis sa présentation, la cessation de paiement de la DDFiP de l'Oise nous donne hélas raison. La situation est catastrophique partout : plus de papier toilette (même en direction !), photocopieurs non remplacés et non réparés, toilettes HS, portes blindées non réparées, coffres-forts non scellés, nombre de véhicules insuffisant pour les interventions courantes dont a besoin le réseau, nombre de camions insuffisant pour les nombreux déménagements... (Creil Municipale, Beauvais Amendes, archives de Beauvais Banlieue, archives de Senlis Municipale à l'ex-RF, déménagement des services de direction avant d'entrer dans la deuxième phase de travaux, etc.). Les déménagements étant prioritaires, le courrier n'est plus ramassé dans certains postes, et **FO** a dénoncé le passage au second plan des voyages programmés par la Chambre Régionale des Comptes, qui vaudront des amendes à la DDFiP 60, assorties d'une belle perte de crédibilité.

Voilà le résultat d'une politique absurde : pour un véhicule acheté, 2 véhicules doivent être cédés.

### **Jusque quand ???**

La direction nous assure que le parc automobile sera stabilisé en 2013 : la Clio du directeur, 2 autres Clio, 1 Trafic, 1 Master. La DISI a équipé la cellule informatique départementale (CID) d'un Berlingo ce mois-ci.

Autre absurdité, les appartements de Beauvais, la RF de Senlis et Compiègne-Bon Secours n'ont pas trouvé preneur, malgré une mise en vente parfois très ancienne. La direction, donc les agents, payent l'entretien et les charges de ces bâtiments presque vides. A l'heure des économies, c'est un non sens total.

**FO** s'adresse à tous les **porteurs de carte achat** : **utilisez au plus vite** le solde de vos crédits disponibles, pendant qu'il est encore temps.

La fin de gestion 2012 interviendra le **9 décembre 2012**.

Enfin, les élus **FO** sont inquiets pour 2013, car l'exercice budgétaire partira avec un déficit de plusieurs centaines de milliers d'euros, ce qui grèvera d'autant le budget 2013, qui se verra de plus amputé de 7%.

**NO FUTURE !**

<sup>(1)</sup> le 27 septembre dernier, soit il y a moins d'un mois

## 1) Approbation du procès-verbal du 16 avril 2012

3 modifications ont été demandées, dont 2 par **FO**. Elles ont été prises en compte (erratum distinct du PV).

Moyennant quoi, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité

## 2) Tableau de bord de veille sociale (TBVS)

Mis en place cette année pour la première fois dans l'Oise, il permet d'observer l'évolution des conditions de vie au travail. Il doit être un outil de mise en œuvre d'actions d'amélioration (voir [notre compte-rendu du CTL du 14 février](#)).

La direction nous a présenté la 1<sup>ère</sup> restitution infra-annuelle des indicateurs du département.

Il en ressort que, sur le premier semestre 2012 :

- L'accueil dans les SIP reste difficile et génère de multiples incidents avec les usagers (pensez aux [fiches de signalement](#), qui sont aussi recensées dans le TBVS).
- Les déménagements, les réinstallations, les travaux immobiliers, nombreux dans le département, sont des facteurs susceptibles d'engendrer des risques psychosociaux ou professionnels à plus ou moins long terme, au même titre que les cambriolages ou les dégâts des eaux.
- Pratiquement 50% des arrêts de maladie sont des arrêts de courte durée.
- Le nombre de jours de congés mis sur un CET est très important et **FO** a demandé sa répartition par grade lors du groupe de travail (disponible pour le TBVS du 2<sup>nd</sup> semestre 2012).
- Les fiches de signalement ont principalement été établies dans les SIP, soulignant les difficultés liées à l'accueil mais ne sont pas utilisées dans d'autres structures comme les trésoreries qui participent également de façon soutenue à l'accueil des particuliers. La direction insiste sur le fait que les supérieurs hiérarchiques doivent encourager ces démarches de signalement (fiche ou plainte), ce à quoi **FO** a répondu que l'on constatait hélas le contraire dans certains postes. Le groupe de travail avait demandé une nouvelle sensibilisation des agents et des responsables au rôle et au circuit des fiches de signalement (nouveau message pour ce faire adressé à tous le 9 octobre).
- Les postes en difficulté ne ressortent pas forcément dans le TBVS.

## 3) Fusion des hôpitaux de Compiègne et Noyon

Mis à l'ordre du jour, ce point est en fait reporté.

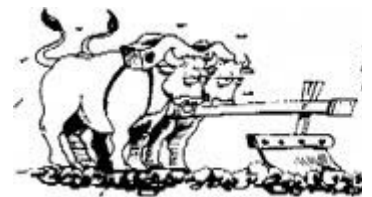
En effet, tenez-vous bien : l'arrêté de fusion n'a pas encore été pris !!!

La lecture de [notre déclaration liminaire](#) vous expliquera pourquoi...

La direction, qui anticipe cette fusion depuis le mois de février, en exploitant les ressources du pôle Gestion Publique au détriment du reste du réseau (équipe de renfort, référent Hélios, division des collectivités locales de la direction), a donc mis la charrue avant les bœufs.

Au cas où le dossier reviendrait sur le tapis un de ces jours, **FO** a demandé que les documents préparatoires soient modifiés et complétés. Cela dit, les représentants **Force Ouvrière** ne sont pas pressés du tout.

Ce n'est pas le cas du Président qui croise les doigts pour que l'agenda soit tenable avec une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013.



## 4) Réorganisation du SIE de Compiègne Sud

Tandis que nos camarades du Finistère dénoncent la volonté de leur direction locale de fusionner les secteurs d'assiette dans les SIP, le SIE Sud souhaite désormais être organisé en 2 IFU de 6 collègues au lieu de 3 IFU de 4 collègues (IFU = Interlocuteur Fiscal Unique, c'est-à-dire « par portefeuille »). Pour **FO**, l'explication est toujours la même, le coupable n'est autre que le cumul des suppressions d'emplois successives dont souffre la DGFIP.

Le comité technique local est décidément devenu un lieu de gestion de la pénurie.

Les collègues du SIE de Compiègne Sud étant associés et demandeurs de cette réorganisation, **FO** n'a cependant pas voté CONTRE ce changement. Vos élus **F.O.**-DGFIP se sont abstenus.

Les représentants du personnel ont unanimement déploré que l'expérimentation en 2 IFU soit opérationnelle de fait depuis septembre 2012 et que l'avis du comité technique ne soit recueilli qu'après coup.

**FO** a dénoncé :

- Des difficultés à s'y retrouver dans les documents préparatoires (notamment les ventilations des effectifs réels des cadres A, B, C dans les IFU « avant et après » étaient incohérentes)
- Une absence de plans de la réinstallation des collègues (toute réorganisation de service doit faire l'objet d'une saisine de l'Assistant de Prévention et idéalement de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail), même si les collègues sont manifestement bien installés. Pour **FO**, cela fait partie des bonnes habitudes à prendre afin d'éviter de graves erreurs comme au service « courrier fusionné » de la direction.



**La direction estime que la question de la réorganisation des IFU se posera dans tous les SIE de l'Oise !**

Résultat des votes : 10 **ABSTENTIONS** (4 **F.O.**-DGFIP, 3 CGT, 3 SFP)

## 5) Modification des horaires d'ouverture de 3 postes

Signe des temps qui sont durs, les horaires d'ouverture au public diminuent encore dans l'Oise. Beaucoup de postes ferment ponctuellement faute d'effectifs ; d'autres font le choix cruel d'une fermeture régulière puisqu'on ne leur alloue même pas les agents implantés au TA/ERFiP, et ce depuis plus d'un an.

En deçà du seuil de 10 000 habitants, le comptable est relativement libre d'organiser ses horaires d'ouverture au public, étant donné qu'il connaît les contraintes locales et les ordonnateurs.

Depuis l'année dernière, les postes suivants ont déjà réduit leur offre d'accueil du public :

- **la paierie départementale** qui ferme pendant midi (ouverture en continu auparavant),
- **Froissy** qui ferme le vendredi toute la journée (au lieu d'une demi-journée),
- **Saint-Leu-d'Esserent** qui ferme désormais le lundi (et non pas le mercredi comme indiqué par erreur dans notre précédent tract rendant-compte du CTL du 27/09/2012).

Cette fois, c'est au tour de **Chambly** et d'**Auneuil** :

- **Chambly** fermera le mardi après-midi et le mercredi après-midi (le poste était auparavant ouvert 5 jours complets bien qu'il ne relève pas des contraintes liées aux communes-sièges de plus de 10000 habitants et que ce poste de niveau RP ne fonctionne actuellement qu'avec 1 agent ½, chapeau !).
- **Auneuil** fermera désormais le mardi toute la journée (en plus du vendredi après-midi, car il s'agit d'un poste relevant de la typologie à 4,5 jours), pour « compenser partiellement l'absence d'un agent depuis le 12/09/2011 ».

Le Président soutient ouvertement ces modifications. Il estime que, à la DGFIP, on a pris l'habitude de trop bien recevoir les usagers, que « l'offre crée la demande » et que « nous avons des horaires d'ouverture que nous ne sommes pas en mesure de tenir ». Pour **FO**, il s'agit d'une analyse qui, si elle a le mérite d'être pragmatique, relève du PV de carence de moyens, dénoncé par tous les syndicats.

Résultat des votes : 7 **POUR** (4 **F.O.**-DGFIP, 3 SFP), 3 **CONTRE** (3 CGT)

**FO** a voté **POUR** ces nouvelles modifications car elles sont très fortement attendues par les personnels concernés.



- Le cas de **Méru Municipale** est différent, puisqu'il a été demandé au personnel d'adopter les horaires du SIP, ce qui est une attente des différentes directions locales depuis... 2009 ! Il s'agit donc d'une harmonisation, qui a pour conséquence d'augmenter l'accueil de 15 minutes par jour, pour fermer la caisse commune à 16 heures.

**FO** a rappelé que les collègues de Méru Municipale avaient déjà dû se conformer aux horaires du SIP pour l'ouverture du matin. De plus, 80% des appels téléphoniques entrants à la trésorerie sont en fait destinés au SIP, suite à une mauvaise programmation du standard. Tout ceci a tendance à créer du stress inutile. **FO** espère qu'une maintenance téléphonique interviendra prochainement pour soulager les agents de la Municipale, au nombre de 3 (un au guichet, un autre au téléphone et débrouillez-vous avec le dernier !).

Résultat des votes : 10 **POUR** (4 **F.O.**-DGFIP, 3 CGT, 3 SFP)

**FO** a voté **POUR** ces modifications car elles ont été acceptées par les collègues, dont les signatures nous ont été produites à l'appui.

## 6) DUERP : avis du CHS-CT du 2 octobre (information)

Le projet de Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (incluant le plan de prévention - PAP) avait été présenté en comité technique local le 27 septembre dernier. Puis il a été soumis le 2 octobre au CHS-CT de l'Oise, qui a formulé l'avis suivant :

- Vote contre :

- CGT et SFP, au motif que le document unique est "peu clair" et incomplet sans réponses adaptées.

- Vote POUR :

- **F.O.**-DGFIP, au motif que la démarche est appréciée favorablement, même si elle peut encore être améliorée de manière significative et si la mise en œuvre du Plan Annuel de Prévention doit être accélérée.

Pour **FO**, le DUERP est un outil précieux qui en est déjà à sa 3<sup>ème</sup> mouture dans l'Oise, ce qui est un atout et un gage de continuité compte tenu des changements de Direction successifs, du droit à mutation des ACMO (agents de prévention), de la rotation des responsables d'unités de travail, etc.

De plus, toutes les organisations syndicales ont participé aux Groupes de Travail pour établir le DUERP (disponible en ligne sur Ulysse 60). Il a donc été établi en concertation avec les représentants du personnel désignés par chaque syndicat représentatif à la DDFIP de l'Oise. Il a l'immense mérite d'exister.

Pour **FO**, être responsable c'est déjà approuver le DUERP. Car cela renforce la revendication qui s'ensuit immédiatement, à savoir : l'exigence de la mise en œuvre du plan de prévention et des mises à jour nécessaires du document unique (en cas de réinstallation et de déménagement notamment).

Pour **FO**, voter CONTRE, cela aurait signifié mettre un frein au plan de prévention et donner des gages à la direction locale pour ne pas l'appliquer, alors qu'elle n'attend que ça pour s'épargner des dépenses. Nous ne tenons pas à sacrifier la sécurité de nos collègues sur l'autel de la contestation.

## 7) Questions Diverses

■ L'Espace De Dialogue (EDD) au SIP de Beauvais a débuté le 22 octobre, avec 19 participants. Le SIP a été fermé au public le matin afin que la réunion collective puisse se tenir salle Bailly, jusque 13h. L'après-midi était consacré à des entretiens individuels.

■ Amendes : Le déménagement est planifié le 1<sup>er</sup> décembre 2012, mais les archives de Beauvais Banlieue sont toujours là. La comptable de Beauvais Municipale n'aurait été informée officiellement du projet immobilier que le 25 octobre. Il faut une opération archives et des travaux (nouveau guichet, cloisonnements, mise en sécurité, séparation des postes comptables), et rien n'est encore commencé, mais la direction nous assure qu'elle va tenir son planning. **FO** attend les nouveaux plans promis et suit le dossier de près.

La direction nous indique que son plus gros problème est le stockage des poubelles (!?).

Pour **FO**, ce sera sans doute, et de loin, un des moindres.

■ Creil Municipale : le déménagement est programmé du 12 au 16 novembre, mais l'entreprise n'a pas encore été choisie, seuls des devis ont été demandés. De source officieuse, nous apprenons que, faute de sous, la direction envisagerait de faire le déménagement avec les moyens du bord... Un CHS-CT spécial Creil Cité Judiciaire aura lieu le 6 novembre prochain, ce sera l'occasion d'aborder ce sujet.

Le rapport de la société GERFO sur l'étude de l'accueil du public dans les nouveaux locaux confirme les craintes que **FO** formule depuis le début du projet, en les aggravant encore.

**FO** a demandé à nouveau que la direction maintienne quelques places au parking souterrain actuel pour nos collègues, car 7 places manqueront à la cité judiciaire et le stationnement est payant dans le quartier.

■ Travaux à la direction : la première tranche se terminera le 15/12. Puis ce sera une phase transitoire jusque fin février : les services du rez-de-chaussée et du sous-sol seront réinstallés. La direction nous présentera bientôt son projet et indique que ¾ des agents concernés déménageront dans leurs bureaux définitifs. Pour le dernier quart, il faudrait donc une solution de transition. La caisse de l'ex-TG pose problème, entre autres points chauds.

**FO** a demandé un point sur les salles de formation et de réunion à l'issue des travaux, car plusieurs modifications sont intervenues.

■ **FO** dénonce une réforme imposée par le Conseil Général aux trésoreries, qui génère une multiplication des titres : 1 titre par hébergé. A l'heure où on va bientôt nous annoncer les prochaines suppressions d'emplois, cela va créer a contrario une surcharge de travail. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

■ Les élus ont dénoncé la propagande spamée au sujet du futur PLF (Lettre des Ministres, étrangement diffusée par les RH). « *Des fois, la centrale n'a pas que des bonnes idées* », a-t-on pu entendre de l'autre côté de la table !

■ Le nouvel AFIP adjoint, Thierry PICARD, est finalement chargé de mission auprès du pôle Gestion Publique.